

GESTION DU CABINET : DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ LIBÉRALE - CLASSE VIRTUELLE



FINANCEMENTS

- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Infirmier(e)s libéral(e)s

MODALITÉ

Classe virtuelle

DURÉE

14h en classe virtuelle

Pour travailler en toute sérénité, venez suivre cette formation qui vous aidera à vous frayer un chemin dans la jungle des contrats, des modes d'exercices, des lois qui encadrent la profession mais aussi comprendre votre fiscalité et intégrer le nécessaire pour être au top dans votre rôle de chef d'entreprise ! Ce temps vous est dédié pour vous donner les clés utiles dans votre travail au quotidien.

Les objectifs

Cette formation permettra aux participants installés ou nouvellement installés :

- Appréhender et prendre connaissance de tous les champs de compétences de l'exercice libéral de la profession infirmière
- Se situer et respecter le cadre législatif, réglementaire et déontologique de la profession
- Développer son activité dans des conditions optimales pour favoriser son implantation sur un territoire auprès des différents partenaires
- S'engager sur une démarche de qualité basée sur l'évaluation des pratiques et la formalisation des

parcours professionnels.

Les + du programme

- Formateur expert.
- Cas concrets.
- Retours et échanges d'expériences.
- Comment faire évoluer son exercice ?

Les points clés du programme

- Rappel du cadre législatif de la profession et du principe de la responsabilité professionnelle.
- Révision des différents modes d'exercices.
- Définir les action de l'ONI, son action, ses exigences et le numéro RPPS.
- Présentation de l'action des syndicats, leurs actions, leurs rôles dans la représentations des infirmiers.
- Les URPS, leurs responsabilités, rôle et actions.
- Le fonctionnement des cabinets au quotidien, l'importance du dossier de soin, le DMP et l'ENS.
- Exercices coordonnés comme les MSP, CPTS et autres.
- Gestion au quotidien de son cabinet avec la comptabilité, sa protection retraite et prévoyance.

Le formateur

Infirmiers libéraux spécialisés dans le droit et les modes exercices

Méthodes pédagogiques

Avec une mise en œuvre d'une méthode active lors de cette classe virtuelle,

Pour cette formation, nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation grâce au questionnaire sur la formation via la plateforme
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités individuelles sous forme d'apports vidéos-quiz-
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues minutés sollicitant les participants sur des réflexions individuelles.
- D'échanger avec le formateur via le forum dédié.
- Des axes et des actions d'améliorations via des conseils et des fiches synthèses.

Méthode d'évaluation

Sur la plateforme du PFS dédiée à la classe virtuelle .

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant

et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec le formateur. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos connaissances.

Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé, nous pourrions évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé

Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON

Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES

Tél. : **04 37 46 18 68**

E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr

www.poleformation-sante.fr